

Cette carte vous est proposée à titre informatif.  
Référez-vous toujours à la signalisation mise en place.  
Visualisez le plan de stationnement actualisé sur  
[www.ville.namur.be/mobilite](http://www.ville.namur.be/mobilite)

E42 : Mons Charleroi Paris (sortie n°12)  
N4 : Gembloux

E411 : Bruxelles / Luxembourg (sortie n°14)  
E42 : Mons Charleroi Paris / Liege  
(via E411 à l'échangeur de Daussoulx)  
N80 : Hannut

E411 : Bruxelles / Luxembourg (sortie n°15)  
N4 : Marche  
N90 : Huy



**Stationnement de courte duree**

- █ Horodateur zone rouge (max 2h)
- █ Zone bleue (max 3h)

**Stationnement de moyenne duree**

- █ Horodateur zone verte (max 4h)
- █ Horodateur zone orange (max 8h)

**Stationnement de longue duree**

- P Parking couvert
- P Parking plein air

**Autres**

- P+R Parking Parc-Relais
- Circuit de la navette P+R + arrêts + sens
- Piétonnier
- Zone de rencontre

**P** En voirie, sur les emplacements réservés PMR ou non, stationnement gratuit et illimité avec la carte handicapé.

**P+R** les parcs-relais (P+R) et la navette

**En semaine :**  
 Tarif : 1€ / heure  
 Forfait de 2€ / jour, pour le parking et le transfert vers le centre-ville (si ticket acheté dans la navette, le bus ou à la Maison du TEC)

**Les week-ends et jours fériés :**  
 Stationnement gratuit (plus transfert vers le centre-ville gratuit le samedi)

**Transfert vers le centre-ville :**

- via les bus réguliers (5 pour le P+R St-Nicolas / 27 pour le P+R Namur Expo)
- via la navette P+R, toutes les 10', aux heures de pointes :  
 lundi au vendredi de 7h à 9h30 et de 16h à 19h et samedi de 14h à 19h
- à vélo ou à pied (du lundi au samedi) en demandant la carte P+R à la Maison du TEC, place de la Station 25.

> Info : Service de l'Équipement Urbain et Maison du TEC